

Canada Hippique (opérant sous le nom de «Canada Équestre»)
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil d'administration et membres de Canada Hippique

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Canada Hippique (opérant sous le nom de Canada Équestre) (l'«organisation»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres observations

Les états financiers de l'organisation pour l'exercice clos le 31 mars 2025 ont été audités par un autre auditeur, lequel a exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers en date du 15 mai 2025.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment, l'étendue et le calendrier prévus de l'audit ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l. / LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario

Le 4 mai 2026

Canada Hippique
opérant sous le nom de «Canada Équestre»
État de la situation financière

31 mars	2026	2025
Actif		
Court terme		
Encaisse et équivalents de trésorerie	1 637 265 \$	1 576 986 \$
Débiteurs (note 3)	442 109	317 136
Frais payés d'avance	178 841	163 157
	2 258 215	2 057 279
Placements		
Placement détenus par la Fondation olympique canadienne (Note 9)	1 669 000	1 501 304
Immobilisations corporelles (note 4)	58 489	-
	94 355	81 535
	4 080 059 \$	3 640 118 \$
 Passif et Actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	554 230 \$	689 684 \$
Produits reportés et apports reportés (note 5)	2 238 276	1 550 322
	2 792 506	2 240 006
Engagements contractuels (Note 7)		
Éventualités (Note 10)		
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	94 355	81 535
Non grevé d'affectations	1 179 770	1 318 577
Grevé d'affectations internes (Note 9)	13 428	-
	1 287 553	1 400 112
	4 080 059 \$	3 640 118 \$

Au nom du conseil d'administration:



Président



Chef de la direction

Canada Hippique
opérant sous le nom de «Canada Équestre»
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Grevé d'affectations internes	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	Non grevé d'affectations	2026	2025
Solde, début de l'exercice	- \$	81 535 \$	1 318 577 \$	1 400 112 \$	1 551 274 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	(156 635)	(156 635)	(151 162)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(18 706)	18 706	-	-
Placement détenus par la Fondation olympique canadienne (Note 9)	13 428	-	30 648	44 076	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	31 526	(31 526)	-	-
Solde, fin de l'exercice	13 428 \$	94 355 \$	1 179 770 \$	1 287 553 \$	1 400 112 \$

Canada Hippique
opérant sous le nom de «Canada Équestre»
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2026	2025
Produits		
Droits de licence sportive	3 212 871 \$	2 689 007 \$
Prélèvements et droits liés aux compétitions	1 111 762	1 056 392
Subventions gouvernementales	1 071 500	1 084 500
Contrôle des médicaments équins	399 050	385 880
Discipline - produits généraux	310 684	296 509
Dons, activités de financement et commandites	271 877	979 163
Adhésions	145 727	513 482
Ventes de produits et produits tirés des formations en ligne	117 662	158 191
Autres produits	51 091	85 311
Discipline - compétitions majeures	11 546	520 017
Autres sources de financement gouvernemental	1 160	30 900
	<u>6 704 930</u>	<u>7 799 352</u>
Charges		
Amortissement des immobilisations	18 706	15 344
Charge pour créances irrécouvrables	43 414	-
Coût des marchandises vendues	151 000	191 189
Discipline - charges générales	1 760 540	1 842 696
Discipline - compétitions majeures	35 216	853 326
Contrôle des médicaments équins	179 878	173 476
Événements	19 114	129 227
Technologies de l'information	187 235	157 669
Marketing et communications	55 328	91 172
Réunions et déplacements	206 446	169 924
Frais de bureau et frais divers	568 493	662 282
Honoraires professionnels	103 282	168 505
Perte réalisée sur change	7 751	-
Loyer	21 270	21 270
Sport sécuritaire	504 853	263 513
Salaires et avantages sociaux	2 999 039	3 210 921
	<u>6 861 565</u>	<u>7 950 514</u>
Insuffisance des produits sur les charges	(156 635)\$	(151 162)\$

Canada Hippique
opérant sous le nom de «Canada Équestre»
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	(156 635)\$	(151 162)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations	18 706	15 344
	<u>(137 929)</u>	<u>(135 818)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(124 973)	(26 796)
Frais payés d'avance	(15 684)	124 876
Créditeurs et frais courus	(135 454)	136 869
Produits reportés et apports reportés	673 541	29 731
	<u>259 501</u>	<u>128 862</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements	(167 696)	(151 788)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(31 526)	(1 808)
	<u>(199 222)</u>	<u>(153 596)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	60 279	(24 734)
Encaisse, début de l'exercice	<u>1 576 986</u>	<u>1 601 720</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>1 637 265 \$</u>	<u>1 576 986 \$</u>

Canada Hippique
opérant sous le nom de «Canada Équestre»
Notes complémentaires

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables

Nature et le but de l'organisme	<p>L'organisation est un organisme national dont le mandat est d'agir à titre de porte-parole du sport équestre, des activités récréatives équestres et de l'ensemble de l'industrie équine au Canada. Le 26 janvier 2016, l'organisation a officiellement modifié son nom d'exploitation pour Canada Équestre. L'organisation a été constituée en vertu de la partie I de la Loi canadienne sur les corporations. Le 10 octobre 2015, l'organisation a mis à jour ses statuts en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.</p> <p>L'organisation est une association canadienne sportive amateur enregistrée qui exerce ses activités sans but lucratif et, à ce titre, est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Tout excédent doit être utilisé pour promouvoir les objectifs de l'organisation.</p>
Méthodes comptables	<p>Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.</p>
Méthode de la comptabilité par fonds	<p>Les actifs nets non grevés d'affectation représentent les ressources disponibles pour appuyer la prestation des programmes et les activités administratives de l'organisation. Ce fonds rend compte des ressources non grevées d'affectation.</p> <p>Les actifs nets investis en immobilisations corporelles représentent les actifs, les passifs, les produits et les charges liés aux immobilisations corporelles de l'organisation.</p> <p>Les actifs nets grevés d'une affectation interne représentent des contributions versées par l'organisation et désignées par le conseil d'administration au Fonds commémoratif Elizabeth Brosda («Fonds Brosda»). Le Fonds Brosda a pour objectif de soutenir la compétition internationale, la science du sport, l'entraînement, l'équipement et l'éducation sportive. Des donateurs externes peuvent également contribuer à ce fonds. Ces contributions sont reportées jusqu'à leur utilisation aux fins prévues, comme indiqué à la Note 5.</p>

Canada Hippique
opérant sous le nom de «Canada Équestre»
Notes complémentaires

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

L'organisation adopte la méthode de la comptabilité par fonds affecté pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports comprennent le financement de Sport Canada, les revenus par discipline, les dons, les activités de financement et les commandites.

Les cotisations des membres et les frais de licences sportives sont reportés et comptabilisés en produits proportionnellement sur l'exercice auquel ils se rapportent.

Les prélèvements et frais liés aux compétitions, les revenus liés au contrôle médical équin et les commandites sont comptabilisés en produits lorsque l'événement a lieu.

Les produits provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque les biens ont été transférés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les remises et autres produits généraux sont comptabilisés en produits au cours de l'exercice où ils sont reçus. Les revenus nets de placements affectés sont constatés comme revenu dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les revenus nets de placements non affectés sont constatés comme revenu lorsque reçus.

Canada Hippique
opérant sous le nom de «Canada Équestre»
Notes complémentaires

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale.

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués au coût ou au coût amorti, déduction faite de toute dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la cession ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charges pour les éléments évalués à la juste valeur et sont inclus dans la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût amorti.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des indications de dépréciation. Lorsqu'une variation importante du calendrier ou du montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier est constatée, la valeur comptable de l'actif financier est réduite et la perte de valeur est comptabilisée dans l'excédent des produits sur les charges. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu que la valeur comptable de l'actif à la date de la reprise n'excède pas celle qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement, et le montant de la reprise est comptabilisé dans l'excédent des produits sur les charges.

Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Matériel informatique	5 années
Améliorations locatives	la plus courte de la durée de vie utile et de la durée du bail

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisation de fournir des biens et des services, ou lorsque les avantages économiques futurs ou le potentiel de service de l'immobilisation corporelle sont inférieurs à sa valeur comptable nette, l'excédent de la valeur comptable nette sur la juste valeur ou le coût de remplacement est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de biens et services Les biens et services reçus à titre gracieux ne sont pas comptabilisés dans les états financiers en raison de la difficulté à en déterminer la juste valeur.

Canada Hippique
opérant sous le nom de «Canada Équestre»
Notes complémentaires

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, ainsi que sur les produits et les charges de l'exercice visé. La principale estimation porte sur la valeur des comptes clients.
Conversion des devises étrangères	L'organisation utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations en devises étrangères. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et pertes de change sont inclus dans l'état des résultats.

2. Placements

Les placements sont composés de parts de fonds de performance élevée à court terme et sont détenus à des fins à long terme.

3. Débiteurs

	2026	2025
Comptes clients commerciaux	\$ 399,249	\$ 243,443
Autres débiteurs	36,425	50,214
Taxes sur les produits de base à recevoir	19,455	23,479
Provision pour créances douteuses	(13,020)	-
	<u>\$ 442,109</u>	<u>\$ 317,136</u>

Canada Hippique
opérant sous le nom de «Canada Équestre»
Notes complémentaires

31 mars 2026

4. Immobilisations corporelles

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	207 855 \$	178 065 \$	176 329 \$	174 551 \$
Améliorations locatives	237 466	172 900	237 466	157 708
	445 321	350 965	413 795	332 259
valeur comptable nette		94 356 \$		81 536 \$

Canada Hippique
opérant sous le nom de «Canada Équestre»
Notes complémentaires

31 mars 2026

5. Produits reportés et apports reportés

Les produits reportés et les apports reportés représentent des fonds reçus afin de couvrir des charges d'exploitation au cours des exercices ultérieurs ainsi que des apports assortis de restrictions. Les apports reportés représentent du financement assorti de restrictions reçu au cours de l'exercice en cours et des exercices antérieurs, qui se rapporte à des charges d'un exercice ultérieur.

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Droits d'adhésion liés aux licences sportives	\$ 1,047,629	\$ 882,249
Dons	799,402	300,966
Organisations sportives provinciales et territoriales	238,963	237,343
Autres	137,869	129,764
Fonds commémoratif Elizabeth Brosda (note 9)	14,413	-
	<u>\$ 2,238,276</u>	<u>\$ 1,550,322</u>

Les variations du solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Solde d'ouverture	\$ 300,966	\$ 263,576
Ajout : montants reçus au cours de l'exercice	769,543	186,881
Moins : montants comptabilisés en produits au cours de l'exercice	<u>(271,107)</u>	<u>(149,491)</u>
Solde de clôture	<u>\$ 799,402</u>	<u>\$ 300,966</u>

6. Gestion du capital

L'organisation dispose d'une marge de crédit d'exploitation autorisée de 250 000 \$, exigible sur demande et portant intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 1,00%, calculé et payable mensuellement. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale couvrant un montant de 265 000 \$. Au 31 mars 2026, l'organisation disposait d'une capacité de crédit non utilisée de 250 000 \$ au titre de cette facilité.

Canada Hippique
opérant sous le nom de «Canada Équestre»
Notes complémentaires

31 mars 2026

7. Engagements

L'organisation loue des locaux de bureau et des espaces d'entreposage. Les engagements relatifs aux contrats de location pour les quatre prochains exercices sont les suivants :

2027	\$	166,185
2028		167,541
2029		168,897
2030		170,253
2031		42,649
		<hr/>
	\$	715,525

À compter de janvier 2023, l'organisation a sous loué ses locaux de bureaux jusqu'en juin 2030.

8. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas de ses obligations. L'organisation est exposée au risque de crédit en raison de la possibilité qu'un client ou une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations financières. Les instruments financiers de l'organisation exposés à une concentration du risque de crédit concernent principalement ses débiteurs. L'organisation est également exposée au risque de crédit lié au fait que l'ensemble de ses comptes bancaires est détenu auprès d'une seule institution financière et que les dépôts sont assurés uniquement jusqu'à concurrence de 100 000 \$. Aucun changement n'est survenu par rapport à l'exercice précédent en ce qui concerne ce risque.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. En conséquence, certains actifs sont exposés aux fluctuations des taux de change. À la fin de l'exercice, des soldes de trésorerie de 420 305 \$ (2025 - 214 632 \$) sont libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens. Ce risque a augmenté en raison de l'augmentation des soldes de trésorerie détenus en dollars américains.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisation est exposée aux variations des taux d'intérêt relativement à ses placements dans des titres négociables. L'objectif principal de l'organisation est d'assurer la sécurité des montants en capital investis et de fournir un degré élevé de liquidité tout en obtenant un rendement satisfaisant. Les politiques de gestion du risque de trésorerie précisent divers paramètres de placement, y compris les types de placements admissibles, les échéances maximales, l'exposition maximale par contrepartie et les cotes de crédit minimales. Aucun changement n'est survenu par rapport à l'exercice précédent en ce qui concerne ce risque.

Canada Hippique
opérant sous le nom de «Canada Équestre»
Notes complémentaires

31 mars 2026

9. Placements détenus par la Fondation olympique canadienne

L'organisation a constitué les deux fonds suivants dans le cadre d'ententes conclues avec la Fondation olympique canadienne (la «Fondation»).

Selon les modalités des ententes, les fonds sont administrés par la Fondation conformément à sa politique de dotation et à sa politique d'octroi de subventions. À des fins de placement, les actifs des fonds peuvent être regroupés avec d'autres montants détenus par la Fondation et ne sont pas détenus à titre de fonds en fiducie distincts. La Fondation fournit à l'organisation un rapport comptable annuel pour chacun des fonds, établi sur la base de l'année civile.

L'organisation peut verser des contributions aux fonds et peut demander le retrait de la totalité ou d'une partie de ses contributions en tout temps.

Le Fonds Brosda a pour objectif de soutenir la compétition internationale, la science du sport, l'entraînement, l'équipement et l'éducation sportive.

Le Fonds Brosda est composé de contributions versées tant par l'organisation que par des donateurs externes. En raison de la nature restreinte du fonds, les contributions versées par l'organisation, totalisant 13 428 \$, sont classées comme des actifs nets grevés d'une affectation interne selon la décision du conseil d'administration et peuvent être modifiées à la discrétion de celui-ci. Les contributions provenant de donateurs externes, totalisant 14 413 \$, sont assorties de restrictions imposées par les donateurs et sont donc comptabilisées à titre de produits reportés et comptabilisées en produits lorsque les fonds sont utilisés aux fins auxquelles ils sont destinés.

10. Éventualités

Au 31 mars 2026, l'organisation a été désignée à titre de défenderesse et d'intimée dans le cadre de plusieurs réclamations. L'organisation a retenu les services de conseillers juridiques et son assureur a également retenu des conseillers relativement à ces dossiers. Au 31 mars 2026, aucune provision n'a été comptabilisée, puisque la direction a déterminé que la probabilité et le montant de toute perte éventuelle ne peuvent être raisonnablement estimés. Par conséquent, aucune provision à l'égard de ces réclamations n'a été reflétée dans les états financiers.

11. Information comparative

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin de se conformer à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.